



Avoire des papiers francaises

Par **hamma**, le **28/10/2008** à **14:21**

comment obtenir des papiers françaises en tunisie après un mariage d'un tunisien avec une française

Par **avocat droit public**, le **29/10/2008** à **15:50**

Il faut que le ressortissant tunisien demande un visa de long séjour au consulat. Arrivée en France, il devra solliciter une carte de séjour vie privée et familiale d'un an mais pour cela il devra justifier d'une vie commune de 6 mois avec le ressortissant français.
Eric HALPERN
Avocat à la Cour
<http://www.cabinet-halpern.com>

Par **gloran**, le **29/10/2008** à **16:45**

"en tunisie" ?
Je vais demander la nationalité chypriote tout en restant en France, on verra ce qu'en pensent les autorités de cette île (choisie au hasard :).
Mon petit doigt me dit qu'on tient là un cas de blanchiment de situation irrégulière...